

Bulletin d'inscription

(à remettre à Mr BITAULD
Yannick avant le 30 juin 2021)

*Les inscriptions des enfants hors
Val d'Ille débuteront le 22 Mai*

Le retour du bulletin sera
accompagné d'un chèque
d'acompte de 100€ par personne, à
l'ordre de l'OSVIDH.

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Tél:

Email:

Fait à:

Date et signature:

Coordonnées et contact

OSVIDH
6 rue des Landelles
35520 MELESSE



Tél:
06..76.06.91.44



Mail:
contact@osvidh.fr



Site internet:
www.osvidh.fr
OSVIDH



Camp d'été de l'Office

Semaine nautique
(séjour pour les 10/13ans)



Du 18 au 23 Juillet 2021
à St Cast le Guildo



Organisation

Les parents déposent leurs enfants au camping « Pen-Guen » le dimanche 18 juillet à partir de 17h, et viendront les récupérer le vendredi 23 juillet à 17h au même endroit.

Important

Ce séjour est déclaré à la DDCSPP d'où:

- Participation de votre comité d'entreprise
- Chèque vacances ANCV +2.5%

A prévoir

Les tentes ainsi que les repas sont prévus par l'Office des Sports.

Les enfants doivent avoir avec eux:

- Du matériel de couchage (duvet, matelas)
- Au moins un maillot de bain ainsi qu'une paire de chaussures pour les activités nautiques
- Une serviette de plage et une serviette de douche
- Des vêtements pour les activités non nautiques, ainsi que des vêtements chauds pour le soir
- Une attestation de natation de 50m est requise pour les activités nautiques.

Planning de la semaine

Dimanche 18 Juillet: Accueil des enfants et montage du camp

Lundi 19 Juillet:

Randonnée pédestre et visite de Fort La-latte

Mardi 20 Juillet:

- Accrobranche ou kayak, et catamaran

Mercredi 21 Juillet:

- Accrobranche ou kayak, et catamaran

Jeudi 22 Juillet:

- Matin: Paddle géant
- Après-midi: Catamaran

Vendredi 23 Juillet:

- Matin: Paddle géant
- Après-midi: démontage du camp



Le séjour est
au prix de
324 €

Informations

Une réunion de présentation du séjour est prévue à la fin du mois de Juin. Une invitation vous sera envoyée après votre inscription.

L'office des sports soutient les familles suivant le quotient familial (joindre une copie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019 un justificatif de la CAF pour l'APE et l'APP ainsi qu'une copie du livret de famille)

Pour les participants extérieurs du Val d'Ille, le séjour sera majoré de 30€.

L'OSVIDH demande à tous les enfants de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

L'hébergement

Camping « Pen-Guen », situé en bordure de mer, ce lieu est idéal pour rejoindre les sites de pratique des différentes activités.

covid 19

Le protocole sanitaire respectera les restrictions émises par les autorités (DDCSPP)